



Oser et voir grand

Démarche d'intégration de la connectivité
écologique à la réglementation municipale



Il était une fois...

Une municipalité... dont le territoire recelait d'une riche biodiversité et d'écosystèmes importants.

Son cadre naturel reconnu pour sa beauté – jumelé à la facilité d'accès en raison de sa proximité des grandes villes et des grands axes routiers – constituait un facteur d'attraction très important.

Comme bon nombre de municipalités au Québec et au Canada, Austin avait hérité de plusieurs développements résidentiels mal planifiés et mal intégrés.

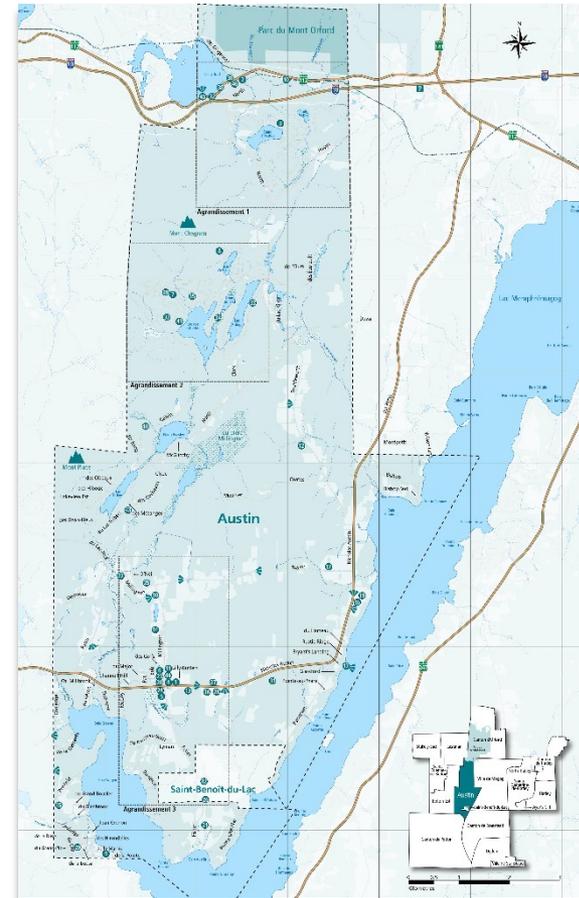
Le modèle de développement était mal adapté aux particularités du territoire et insoutenable à long terme, notamment en ce qui concerne la grande faune, laquelle occupe de vastes espaces naturels tant pour ses besoins en habitat que pour ses déplacements.

De plus, Austin connaissait une croissance démographique constante depuis quatre décennies.

Le peuple commençait à s'inquiéter...

Contexte géographique

- Territoire rural de 86,5 km²
- 7 lacs, dont le Memphrémagog
- 2 étangs importants
- Plusieurs milieux naturels d'intérêt provincial dont la tourbière Millington, d'une superficie de 264 hectares
- Une partie du parc national du Mont-Orford
- Une partie du corridor naturel des Montagnes Vertes



Occupation du territoire

- Forêt 66,8 % (82,5 % en 2001)
- Plans d'eau 17,2 %
- Agriculture 8,5 % (culture 6,8 % et friche 1,7 %)
- Milieu anthropique (village, développements résidentiels et villégiature) 7,5 %

- Densité d'occupation faible (25,5 habitants/km²).
- Population : 3 549 habitants (résidents permanents à 48,4 % et résidents saisonniers à 51,6 %) - l'écart entre les permanents et saisonniers n'existe pratiquement plus (en 1985, les permanents ne représentaient que 30 % contre 70 % pour les saisonniers).
- Population concentrée sur le pourtour des lacs et dans le noyau villageois

Contexte de la démarche

Rechercher une plus grande cohérence
dans les choix d'urbanisme
afin de mieux occuper l'espace
de manière à préserver les patrimoines naturel et social
et à assurer ainsi un développement durable.



Démarche

2010 – 2012 Planification stratégique participative

Axe I Protéger notre héritage et le mettre en valeur

Orientation A **Assurer la conservation des plans d'eau, des milieux naturels et de la nappe phréatique**

Orientation B Préserver la beauté des paysages et les vues panoramiques

Orientation C Sauvegarder le caractère rural et champêtre du milieu

Orientation D **Protéger les forêts et la faune**

Orientation E Défendre et valoriser notre patrimoine historique

Démarche

2013 – 2015 Acquisition de connaissances

Viser un équilibre entre la protection des milieux naturels et le développement du territoire afin de préserver la diversité biologique ainsi que les fonctions écosystémiques qui procurent des biens et services importants

Identifier les aires naturelles :

- plans d'eau
- réseaux écologiques
- habitats d'espèces en situation précaire
- écosystèmes forestiers d'intérêt
- réseau hydrographique
- zones de contraintes physiques
- fragments forestiers de 500 hectares
- milieux humides
- et corridors naturels

Démarche

2013 – 2015 Acquisition de connaissances

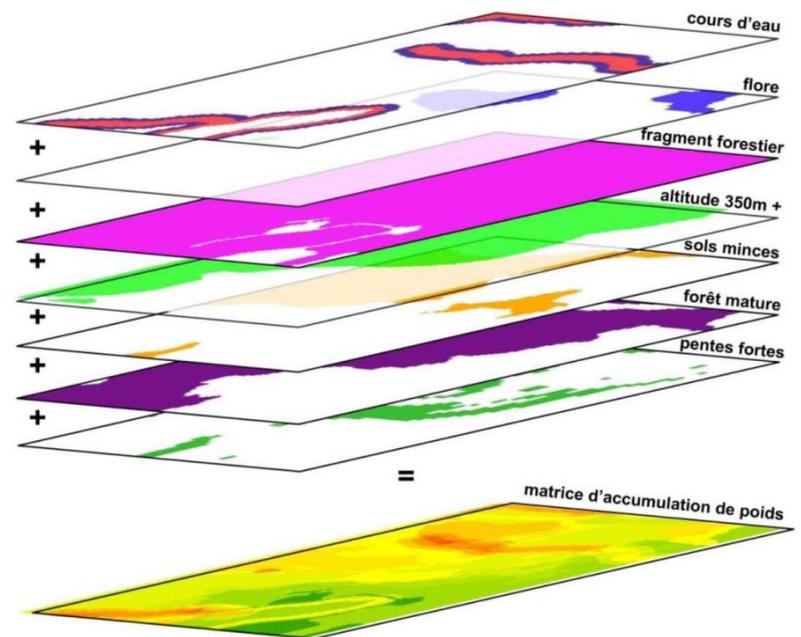
- Étude sur les bandes riveraines
- Politique et Plan d'action pour une gestion intégrée de l'eau
- Délimitation du marais Millington – première partie (ACA)
- Identification des cibles de conservation (MCI et ACA)
- Concertation sur les critères d'aménagement (CCU, CCE, ACA, MCI, conseil, etc.)
- Étude sur la protection des plans d'eau du territoire et indice de vulnérabilité de la qualité des sous-bassins versants (RAPPEL)
- Élaboration d'une stratégie de mise en valeur et de protection de la tourbière de Millington
- Conservation des milieux naturels (MCI et ACA)
- Validation des corridors fauniques (ACA)
- Délimitation du marais Millington – deuxième partie (ACA)
- Audit environnemental
- Etc.

Démarche

2013 – 2015 Acquisition de connaissances

Analyse multicritères du territoire

Illustration du calcul menant à la matrice d'accumulation de poids





Démarche

2015 – Étude du corridor

Importance et fragilité du corridor naturel

Études additionnelles

Validation terrain et caractérisation du corridor naturel reliant les massifs forestiers du mont Chagnon (au sud-ouest) et du mont Orford (au nord-est)

Importantes structures anthropiques

- Autoroute 10
- Route 112
- Voie ferrée
- Gazoduc
- Secteur de villégiature développé et fortement fragmenté



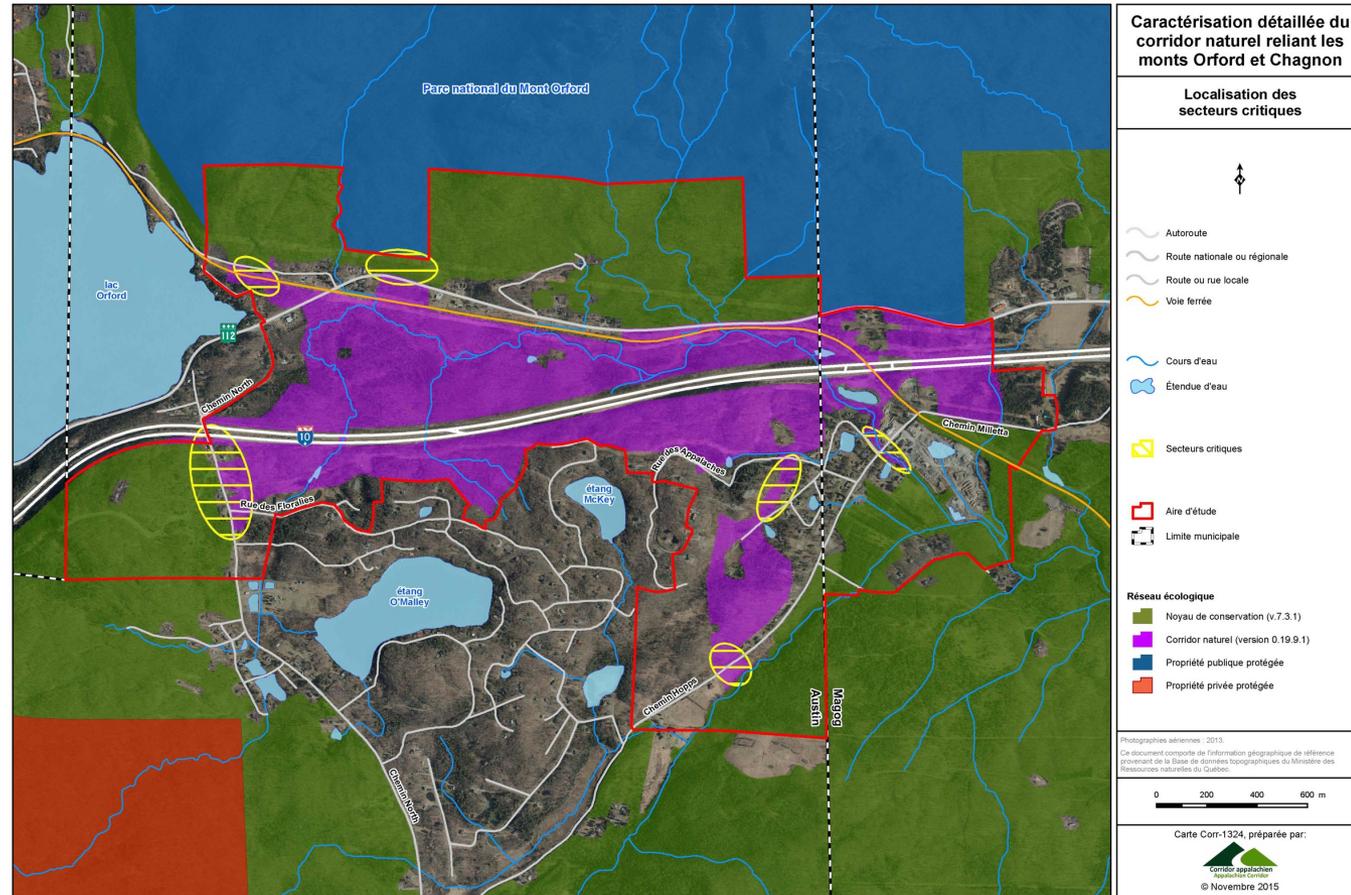
Démarche

2015 – Étude du corridor

Modifications à la cartographie initiale

Ajout d'une bande considérable de terrain au sud de l'autoroute 10 et des parcelles en périphérie des plans d'eau au sud du secteur de villégiature

Délimitation et catégorisation des milieux humides



Démarche

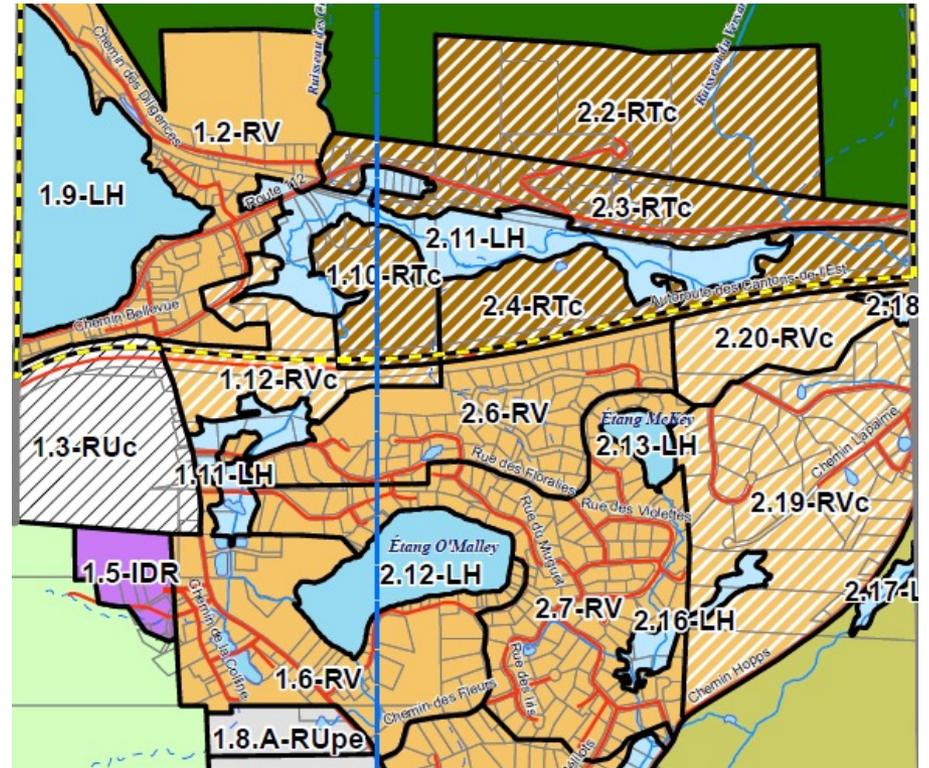
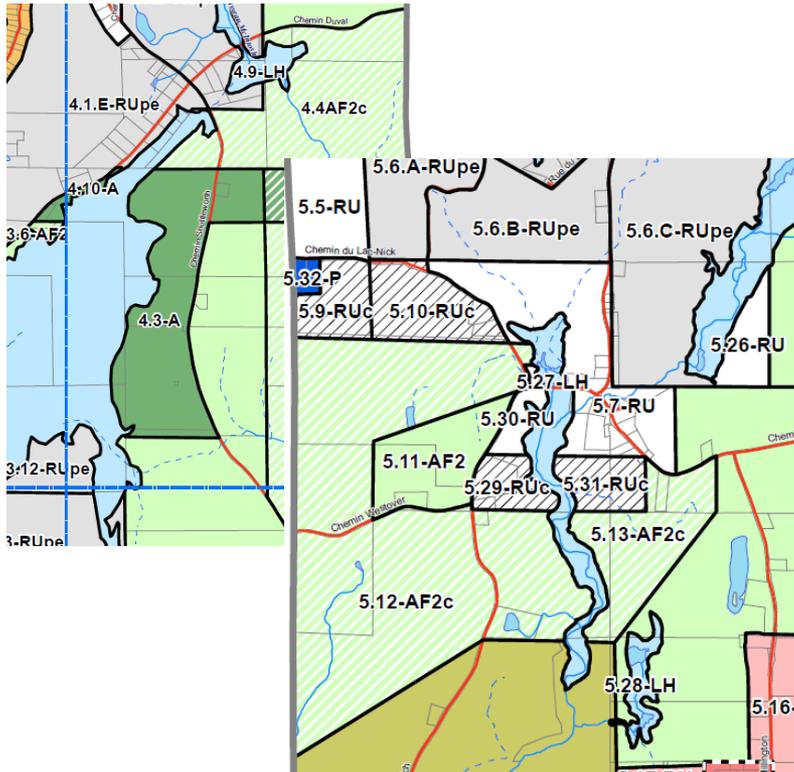
2016 – Bilan corridor faunique

Identification de 17 zones de « connectivité »



Démarche

2016 – Adaptation des données terrain et modèles numériques au plan d'urbanisme et au règlement de zonage



Démarche

2016 – Intégration réglementaire

Dans les 17 zones de connectivité identifiées, nous avons ajouté des ajout de normes pour favoriser le maintien de la connectivité faunique.

Trois objectifs :

- élimination des obstacles au passage de la faune
- élargissement des bandes riveraines
- préservation du couvert forestier

Démarche

Normes favorisant le maintien de la connectivité

Élimination des obstacles au passage de la faune

Normes particulières portant sur les clôtures, tous usages confondus.

- 1) Le fil supérieur ne doit pas être à plus de 101,6 cm (40 po) du sol;
- 2) Il doit y avoir au moins 30,5 cm (12 po) de distance entre les deux fils supérieurs;
- 3) Il doit y avoir au moins 45,7 cm (18 po) de distance entre le fil du bas et le sol;
- 4) Les fils du haut et du bas doivent être lisses;
- 5) La clôture ne doit comporter aucun tirant vertical (pas de grillage à mailles);
- 6) Les pieux/poteaux doivent être installés à intervalles de 5 m (16,5 pi);
- 7) La clôture doit être pourvue d'échappatoires.

Démarche

Normes favorisant le maintien de la connectivité

Élargissement des bandes riveraines pour favoriser les fonctions écologiques associées aux écosystèmes riverains

20 mètres (plutôt que la norme standard 10 ou 15 m en vertu de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables)

Activités strictement limitées dans les bandes riveraines

Interdiction d'abattage d'arbres à des fins commerciales

Aucune coupe d'arbres, même dépérissants, malades ou morts

Démarche

Normes favorisant le maintien de la connectivité

Préservation du couvert forestier

Action complémentaire à la conservation des milieux naturels

Interdiction de travaux d'abattage d'arbres à une fin commerciale dans les zones de connectivité faunique.

Conclusion

- Constat de la nécessité impérative de revoir la façon d'aménager et d'occuper le territoire.
- Consultations citoyennes qui ont fait ressortir l'importance de tenir compte des milieux naturels exceptionnels dans la planification du développement du territoire, afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre l'homme et son environnement et contribuer ainsi à la préservation de la biodiversité.
- Révision du plan d'urbanisme et des règlements de zonage et de lotissement pour tenir compte des préoccupations des citoyens.
- Sensibilisation auprès des résidents dans les zones concernées afin de les informer de l'existence des corridors naturels et du rôle fondamental que ceux-ci jouent dans la préservation de la vitalité et de la biodiversité des massifs forestiers qu'ils relient.



Et le peuple fut heureux que la municipalité d'Austin ait osé et ait vu grand pour répondre à l'urgence et à la nécessité d'agir en matière de connectivité écologique